



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 mai 2019  
Français  
Original : anglais

**Soixante-quatorzième session**  
Point 137 de la liste préliminaire\*  
**Projet de budget-programme pour 2020**

## **Contrôle interne : projet de budget-programme pour 2020**

### **Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit**

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport les observations, avis et recommandations que le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit a formulés au sujet du projet de budget-programme pour 2020 du Bureau des services de contrôle interne. Le Comité tient compte du fait que, dans son projet de réforme, le Secrétaire général a demandé, entre autres choses, le renforcement de l'application du principe de responsabilité. Le Comité considère par ailleurs qu'un dispositif de contrôle efficace peut contribuer à cet objectif et que, pour y parvenir, le Bureau devrait notamment revoir son mode de fonctionnement pour l'adapter à un contexte en mutation et pouvoir ainsi s'acquitter plus efficacement de ses fonctions.

\* A/74/50.



## I. Introduction

1. Le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit a examiné le projet de budget-programme pour 2020 du Bureau des services de contrôle interne (BSCI), conformément aux alinéas c) et d) du paragraphe 2 de son mandat (voir résolution 61/275 de l'Assemblée générale, annexe). Il lui incombe à cet égard d'examiner le projet de budget du BSCI au regard du plan de travail de celui-ci et de faire des recommandations à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. On trouvera dans le présent rapport les observations, avis et recommandations que le Comité a formulés au sujet du projet de budget-programme du BSCI pour 2020, pour examen par le Comité consultatif et l'Assemblée.

2. La Division de la planification des programmes et du budget du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité a communiqué au Comité le chapitre 30 (Contrôle interne) du projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 30)], ainsi que tous autres renseignements complémentaires pertinents. Le BSCI a fourni un complément d'information sur les prévisions budgétaires le concernant, dont le Comité a tenu compte. À sa quarantième session, tenue du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2019, le Comité a consacré une large part de ses travaux à des entretiens sur le budget du BSCI avec celui-ci et le Contrôleur.

3. Le Comité tient à remercier la Division de la planification des programmes et du budget d'avoir diligenté l'élaboration du chapitre du budget concernant le contrôle interne, afin qu'il puisse l'examiner. Le Comité sait également gré au BSCI de la coopération dont il a fait preuve en lui communiquant des informations aux fins de l'établissement du présent rapport.

## II. Examen du projet de budget-programme du Bureau des services de contrôle interne pour 2020

4. Le montant total des ressources du BSCI pour 2020, qui seront prélevées sur le budget ordinaire ou proviendront des quotes-parts hors budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires, devrait s'élever à 61 551 600 dollars, contre 61 085 100 dollars pour 2019, soit une légère augmentation de 0,8 % (voir tableau 1). La hausse concerne le budget ordinaire et les quotes-parts hors budget ordinaire. Par ailleurs, le nombre de postes est également en hausse, passant de 285 à 294 postes, l'augmentation étant imputable aux postes financés au moyen des quotes-parts hors budget ordinaire.

Tableau 1  
**Ressources financières et postes, par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources financières				Postes			
	2019 (crédits ouverts)	2020 (prévisions)	Variation		2019 (crédits ouverts)	2020 (prévisions)	Variation	
			Montant	Pourcentage			Nombre	Pourcentage
<b>Budget ordinaire</b>								
A. Direction exécutive et administration	1 505,2	1 505,2	–	–	8	8	–	–
B. Programme de travail	17 710,2	17 952,3	242,1	1,4	99	99	–	–

	<i>Ressources financières</i>				<i>Postes</i>			
	<i>2019 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>		<i>2019 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Sous-programme 1 : Audit interne	8 372,9	8 372,9	–	–	44	44	–	–
Sous-programme 2 : Inspection et évaluation	3 890,0	3 890,0	–	–	22	22	–	–
Sous-programme 3 : Investigations	5 447,3	5 689,4	242,1	4,4	33	33	–	–
C. Appui au programme	1 353,7	1 353,7	–	–	7	7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>20 569,1</b>	<b>20 811,2</b>	<b>242,1</b>	<b>1,2</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	–	–
<b>Quotes-parts hors budget ordinaire</b>								
A. Direction exécutive et administration	–	–	–	–	–	–	–	–
B. Programme de travail	28 952,9	29 235,4	282,5	1,0	125	134	9	7,2
Sous-programme 1 : Audit interne	16 455,7	16 570,2	114,5	0,7	75	83	8	10,7
Sous-programme 2 : Inspection et évaluation	1 894,8	1 992,1	97,3	5,1	7	9	2	28,6
Sous-programme 3 : Investigations	10 602,4	10 673,1	70,7	0,7	43	42	(1)	(2,3)
C. Appui au programme	732,8	674,7	(58,1)	(7,9)	4	4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>29 685,7</b>	<b>29 910,1</b>	<b>224,4</b>	<b>0,8</b>	<b>129</b>	<b>138</b>	<b>9</b>	<b>7,0</b>
<b>Ressources extrabudgétaires</b>								
A. Direction exécutive et administration	–	–	–	–	–	–	–	–
B. Programme de travail	10 830,3	10 830,3	–	–	42	42	–	–
Sous-programme 1 : Audit interne	10 453,9	10 453,9	–	–	42	42	–	–
Sous-programme 2 : Inspection et évaluation	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-programme 3 : Investigations	376,4	376,4	–	–	–	–	–	–
C. Appui au programme	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>10 830,3</b>	<b>10 830,3</b>	–	–	<b>42</b>	<b>42</b>	–	–
<b>Total</b>	<b>61 085,1</b>	<b>61 551,6</b>	<b>466,5</b>	<b>0,8</b>	<b>285</b>	<b>294</b>	<b>9</b>	<b>3,2</b>

*Note* : Les chiffres concernant le budget proviennent du chapitre 30 (Contrôle interne) du projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 30)] et des informations complémentaires pertinentes.

5. En ce qui concerne le budget ordinaire, le tableau 1 fait apparaître une augmentation de 1,2 % des ressources financières, qui passeront de 20 569 100 dollars en 2019 à 20 811 200 dollars en 2020. En revanche, le nombre de postes devrait rester inchangé (114). Le Comité a été informé que l'augmentation prévue des crédits à inscrire au budget ordinaire concernait le personnel temporaire (autre que pour les réunions) de la Division des investigations.

## **A. Direction exécutive et administration**

6. Comme indiqué dans le tableau 1, le montant des ressources financières et le nombre de postes demandés au titre de la composante Direction exécutive et administration devraient rester constants, soit 1 505 200 dollars et huit postes, respectivement.

## **B. Programme de travail**

### **Sous-programme 1 Audit interne**

7. Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 au titre du sous-programme 1 (Audit interne) devrait également rester inchangé et s'élever à 8 372 900 dollars, tandis que le nombre de postes restera fixé à 44 (voir tableau 1).

### **Planification des activités axée sur le risque**

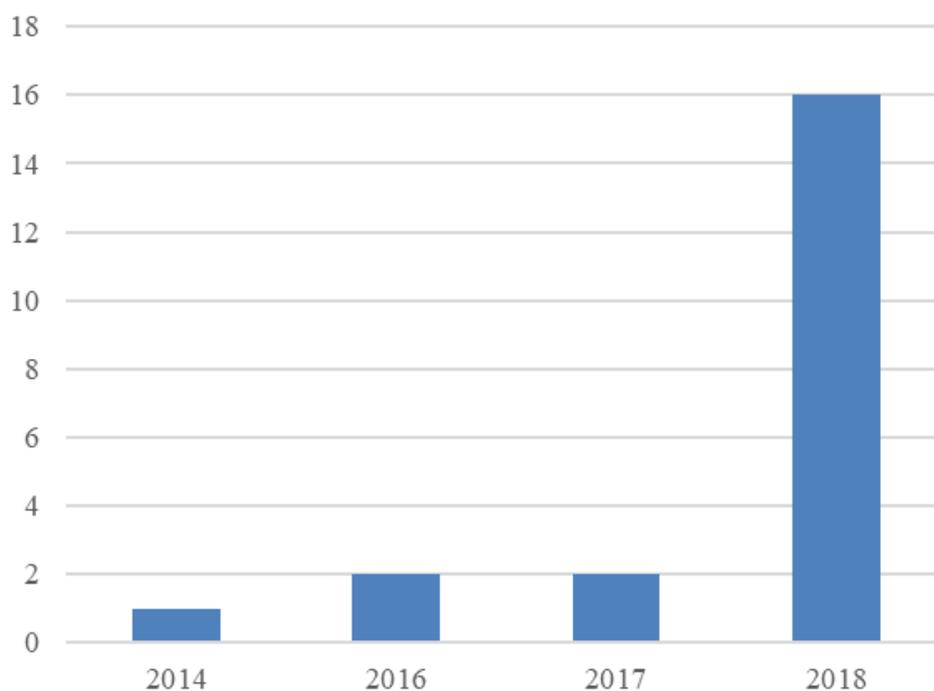
8. Le Comité s'est longuement entretenu avec le BSCI au sujet de la planification des activités d'audit axée sur le risque pour savoir comment la Division de l'audit interne prenait en compte le risque institutionnel afin de déterminer les ressources nécessaires à l'exécution de son programme de travail. Il reste convaincu que le fait de procéder à des évaluations des risques pour établir les priorités et allouer les ressources d'audit constitue une pratique exemplaire, comme il l'a fait valoir dans ses précédents rapports sur le budget du BSCI. À ce sujet, le BSCI a informé le Comité que, pour 2020, la Division de l'audit interne continuerait d'utiliser un plan de travail continu de trois ans. Selon le BSCI, cette procédure comprend notamment les étapes suivantes : la validation et l'actualisation du périmètre d'audit et de la hiérarchie institutionnelle ; la définition des objectifs stratégiques et opérationnels de toutes les unités administratives ; le recensement et l'évaluation des principaux risques liés à la réalisation des objectifs de toutes les unités administratives ; l'harmonisation des critères de mesure et des catégories de risques avec le cadre de gestion du risque institutionnel du Secrétariat ; une étude des risques et difficultés liés à l'informatique pour tous les clients ; et la gestion et l'examen des demandes d'audit.

9. Le Comité a également été informé que le BSCI continuait de définir le périmètre des activités susceptibles de faire l'objet d'un audit fondé sur les risques actuels en prenant en considération l'incidence et la probabilité des risques ; les dispositifs de contrôle mis en place pour les maîtriser ; les activités de contrôle antérieures ; et les résultats des interactions et consultations continues au sein du BSCI et avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection. Le BSCI a également indiqué qu'une plus grande attention avait été accordée aux initiatives de réforme, notamment en ce qui concerne la délégation de pouvoirs et la deuxième ligne de maîtrise des risques ; aux questions d'efficacité et d'efficience ; aux cas de fraude et de mauvaise gestion ; et aux possibilités de coopération avec les autres divisions du Bureau.

10. En ce qui concerne la collaboration entre les différentes divisions du BSCI, le Comité a demandé des précisions sur l'évolution du nombre d'affaires transmises par la Division de l'audit interne à la Division des investigations. Comme le montre la figure I, le nombre de dossiers transmis a connu une forte augmentation, passant de 2 en 2017 à 16 en 2018. Ayant demandé au BSCI quelles étaient les raisons de cette brusque hausse, le Comité a appris que, suite à l'utilisation accrue des outils d'analyse des données et à la publication, en 2018, d'un manuel sur l'évaluation des risques de fraude, la Division de l'audit interne avait effectué un audit des indemnités pour frais d'études dans neuf lieux d'affectation. De nombreux cas de présomption de fraude ont été mis en lumière à cette occasion, puis ont été transmis à la Division des investigations pour enquête.

Figure I

**Nombre d'affaires transmises par la Division de l'audit interne à la Division des investigations**



11. **Le Comité salue les mesures prises par le BSCI pour éliminer les cloisonnements et veiller à ce que les trois divisions travaillent de concert. Il continuera de suivre les progrès qui seront accomplis en vue d'une coopération accrue entre les trois divisions. Il se félicite également des améliorations que la Division de l'audit interne a apportées à ses processus opérationnels en faisant usage des outils d'analyse des données désormais disponibles dans Umoja.**

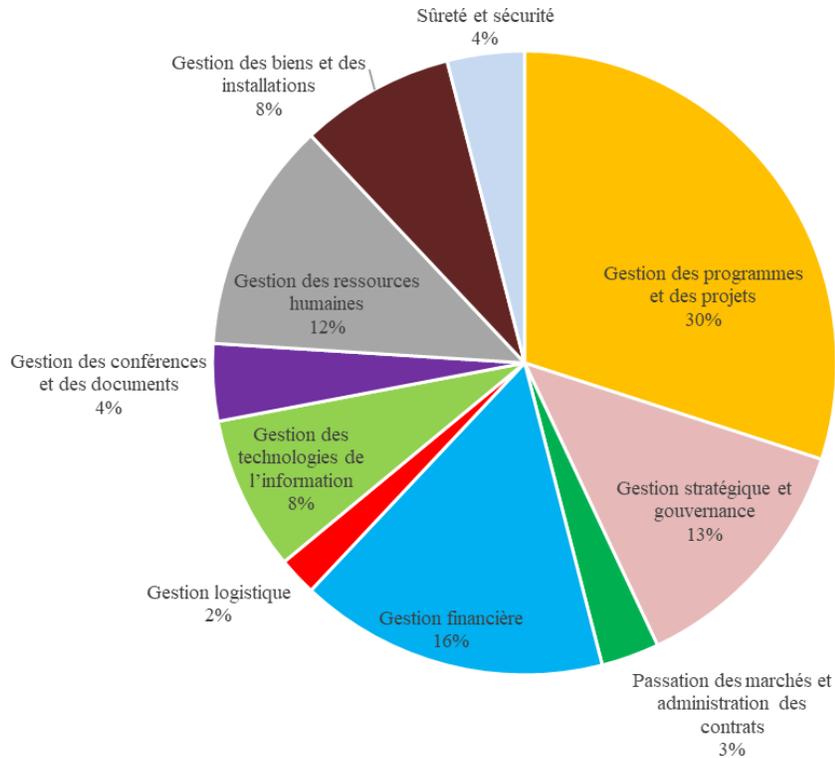
12. Pour ce qui est d'établir un lien entre les évaluations des risques menées par la Division de l'audit interne et l'inventaire des risques tenu par l'Organisation, le BSCI a informé le Comité que les missions d'audit de la Division porteraient en 2020 sur neuf risques majeurs pour l'Organisation, lesquels sont présentés dans le tableau 2. Selon le BSCI, certaines de ces missions couvrent plusieurs domaines de risque.

Tableau 2  
Principaux risques auxquels l'Organisation est exposée

	<i>Nombre de missions d'audit</i>
Planification stratégique et ouverture de crédits budgétaires	26
Stratégie et gestion en matière de ressources humaines	20
Transformation institutionnelle	10
Environnement de contrôle interne	65
Structure de l'Organisation et synchronisation de ses activités	13
Mandats et missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales	8
Sûreté et sécurité	15
Stratégie Informatique et communications	14
Financement au moyen de ressources extrabudgétaires et gestion financière	32

13. En ce qui concerne les domaines d'intervention, le Comité a été informé que la Division de l'audit interne mettait l'accent sur la gestion des programmes et des projets, la gestion stratégique et la gouvernance, la gestion financière et la gestion des ressources humaines. On trouvera à la figure II la ventilation détaillée des missions d'audit par domaine d'intervention.

Figure II  
Domaines d'intervention de la Division de l'audit interne



## **Plan de travail de la Division de l'audit interne pour 2020 et analyse du déficit de capacités**

14. Le Comité a été informé que la Division de l'audit interne comptait entreprendre 49 missions d'audit financées au moyen du budget ordinaire en 2020. Toutefois, six missions ne pourront pas être réalisées si le plafond des dépenses de personnel du BSCI arrêté pour 2019 est maintenu en 2020 en raison de la situation financière de l'ONU. L'application du plafond obligerait en effet la Division à laisser quatre postes d'administrateur(trice) vacants. D'après le BSCI, même si l'on exclut les mesures prises compte tenu du plafond des dépenses, il manquera 125 jours-personne pour pouvoir réaliser les 49 missions d'audit prévues. La Section de l'audit informatique sera la plus touchée (déficit de 275 jours-personne). Le BSCI a indiqué qu'il était en mesure de redéployer des ressources tout au long de l'exercice budgétaire pour couvrir les opérations présentant un risque élevé et les activités nouvelles, ainsi qu'il l'a fait dans le passé. À ce sujet, le Comité a été informé que la Division ne proposait aucune modification de ses effectifs inscrits au budget ordinaire.

15. Le Comité estime que le déficit de capacités à la Section de l'audit informatique pourrait constituer un risque plus important, étant donné que la réalisation d'audits informatiques nécessite des compétences spécialisées qui peuvent faire défaut aux auditeurs non initiés. Pour combler le déficit de capacités d'audit informatique, la Division a indiqué que le Bureau prévoyait d'établir un ordre de priorité des missions prévues dans le plan de travail. En outre, selon le BSCI, tous les auditeurs sont encouragés à employer les outils d'analyse des données et ont été formés à leur utilisation, afin de réduire l'aide que les spécialistes de l'audit informatique leur apportent dans ce domaine. Enfin, dans le cadre des recrutements aux postes vacants, la Division recherche des candidates et des candidats ayant une certaine expérience des audits informatiques, afin de renforcer les compétences de ses équipes dans ce domaine.

16. En ce qui concerne la partie du plan de travail financée au moyen de ressources extrabudgétaires, le BSCI a indiqué qu'il comptait mener 63 missions d'audit, dont près de la moitié portera sur le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Selon les informations transmises au Comité, le déficit de capacités correspondant est estimé à 950 jours-personne. La Section africaine de l'audit et la Section de l'audit des activités des bureaux extérieurs seront les plus touchées, avec des déficits de 290 et 270 jours-personne, respectivement.

17. Selon le Bureau, l'évaluation du déficit de capacités a montré que, si la Division de l'audit interne disposait de ressources accrues, elle serait mieux à même de couvrir les activités des entités financées au moyen de ressources extrabudgétaires qui présentent un risque élevé. Toutefois, comme pour les activités financées au moyen du budget ordinaire, le Bureau ne demande à ce stade aucune ressource supplémentaire compte tenu de la situation financière. Il a informé le Comité qu'il était en mesure d'obtenir des ressources suffisantes tout au long de l'exercice budgétaire pour couvrir les opérations présentant un risque élevé et les activités nouvelles, ainsi qu'il l'avait fait par le passé.

18. Le Bureau a par ailleurs indiqué qu'avant d'arrêter la version définitive de son plan de travail pour 2020, la Division procéderait à une évaluation annuelle des risques entre août et octobre 2019. À ce moment-là, les risques importants qui sont apparus ou qui se profilent seront pris en compte, ce qui pourrait entraîner la modification du plan de travail, d'autant que la réforme en cours a pour effet d'accélérer les mutations du contexte actuel. On trouvera à l'annexe I une liste provisoire des missions d'audit financées au moyen du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires qu'il est proposé de mener en 2020.

19. Comme indiqué plus haut, le Bureau estime que la Division est en mesure de redéployer ou d'obtenir des ressources temporaires suffisantes tout au long de l'exercice budgétaire pour couvrir les opérations présentant un risque élevé et les activités nouvelles, ainsi qu'il l'a fait dans le passé. Cela étant, compte tenu des réformes en cours, le Comité demande au BSCI en général, et à la Division de l'audit interne en particulier, de continuer à revoir les hypothèses sur lesquelles se fonde son plan de travail, en procédant notamment à une évaluation approfondie des risques, afin que le Bureau puisse s'adapter à un environnement en mutation et s'acquitter plus efficacement de ses fonctions. Le Comité approuve les ressources demandées pour la Division de l'audit interne telles qu'elles sont présentées.

#### **Sous-programme 2 Inspection et évaluation**

20. Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 au titre du sous-programme 2 (Inspection et évaluation) s'élève à 3 890 000 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. Le nombre de postes (22) reste stable (voir tableau 1).

#### **Exécution du plan de travail**

21. Lors du présent examen, la Division de l'inspection et de l'évaluation a indiqué qu'elle avait réalisé, au cours de l'exercice biennal 2018-2019, 12 des 14 évaluations prévues, soit un taux d'exécution de 85 %. **Le Comité se félicite de l'action menée par la Division de l'inspection et de l'évaluation pour mettre en œuvre son plan de travail financé au moyen du budget ordinaire et invite la Division à poursuivre sur cette lancée.**

#### **Évaluation des risques et analyse du déficit de capacités**

22. Le Comité a été informé que la Division de l'inspection et de l'évaluation avait procédé, en 2018, à une évaluation des risques en examinant les facteurs de risque qui influent sur la probabilité d'un défaut d'exécution (financements instables, faibles capacités de gestion, risques opérationnels et rendement insuffisant) et les répercussions éventuelles d'un tel défaut (montant des budgets alloués, atteinte à la réputation et complexité des opérations). Selon le BSCI, la Division a tenu dûment compte, lors de l'évaluation, de l'inventaire des risques établi par le Secrétariat dans le cadre du dispositif de gestion des risques institutionnels, ainsi que des domaines qui, de l'avis du Bureau, présentent des risques élevés au vu des réformes lancées par l'Organisation et de l'engagement de cette dernière en faveur des objectifs de développement durable.

23. Compte tenu de la recommandation antérieure du Comité, dans laquelle il demandait qu'un lien plus clair soit établi entre la gestion du risque institutionnel par l'Organisation et l'évaluation des risques par le BSCI, ce dernier a informé le Comité que, lors de l'évaluation des risques, la Division de l'inspection et de l'évaluation avait pris en considération l'inventaire des risques établi par le Secrétariat et la liste des risques élevés dressée par le Bureau en 2017. Le Bureau a également noté que, pour instaurer une certaine cohérence entre la gestion du risque institutionnel et les domaines qui, à son avis, présentaient un risque critique, la Division envisageait d'examiner les questions transversales dans le cadre de l'évaluation des programmes des entités dont elle s'occupait ou dans le cadre d'évaluations thématiques.

24. Au paragraphe 25 du rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit intitulé « Contrôle interne : projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 » (A/70/86), le BSCI a indiqué que son incapacité à

ramener la durée du cycle d'évaluation à huit ans au lieu de 11-13 ans actuellement, comme l'a demandé l'Assemblée générale, demeurait l'un des principaux facteurs du déficit de capacités. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que le Comité du programme et de la coordination et l'Assemblée générale avaient souscrit à la proposition du BSCI de ramener à huit ans la durée du cycle d'évaluation des activités financées au moyen du budget ordinaire.

25. Dans ce contexte, le Comité a été informé que, pour 2020, la durée du cycle avait été ramenée à trois ans pour les entités à haut risque, à cinq ans pour les entités à risque modéré et à huit ans pour les entités à risque faible. Toujours pour 2020, la Division de l'inspection et de l'évaluation a indiqué avoir recensé huit entités présentant un risque élevé : le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix/Département de l'appui opérationnel, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ces entités sont assujetties à un cycle d'évaluation triennal. Douze entités, considérées comme présentant un risque modéré, relèvent d'un cycle quinquennal, tandis que huit entités dont le risque a été jugé faible seront évaluées dans le cadre d'un cycle de huit ans.

26. Compte tenu du nombre d'années qui se sont écoulées depuis l'évaluation précédente et du cycle d'évaluation applicable, la Division de l'inspection et de l'évaluation a indiqué qu'elle évaluerait, au cours de la période 2020-2021, les entités considérées comme hautement prioritaires, à savoir le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, l'ONUDC, ONU-Habitat, le Département des affaires économiques et sociales, l'Office des Nations Unies à Genève, l'Office des Nations Unies à Nairobi, l'Office des Nations Unies à Vienne, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (y compris le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique), le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le HCDH, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. En outre, le Comité a été informé que la Division serait tenue de procéder à cinq examens triennaux obligatoires suite aux évaluations réalisées en 2017 concernant le Département des affaires politiques, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le HCR et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. En outre, le Conseil de sécurité a demandé une évaluation de l'application des recommandations du BSCI concernant le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (MIFRTP). Les missions à achever en 2020 et les missions prévues pour 2021 sont présentées à l'annexe II.

27. En ce qui concerne le déficit de capacités, le Comité a été informé que le montant estimatif des ressources nécessaires à la Division de l'inspection et de l'évaluation correspondait à l'ensemble de son plan de travail, qui, outre les évaluations de programmes axées sur les risques, comprenait d'autres produits prescrits par l'Assemblée générale. Ainsi, le BSCI a indiqué que, pour pouvoir s'acquitter de ses fonctions, la Division aurait besoin de ressources supplémentaires, à savoir quatre postes : deux postes de chef(fe) d'équipe (P-4) et deux postes de spécialiste de l'évaluation (P-3). Dans ce contexte, le Bureau demandera le transfert d'un poste P-4 rattaché au MIFRTP et fera appel à des consultants pour l'exécution des examens triennaux. Il a également proposé le reclassement d'un poste P-3 à P-4, aux fins du recrutement d'un ou d'une chef d'équipe expérimenté(e), ainsi que le

recours aux services d'un ou d'une consultant(e) (102 000 dollars) qui sera chargé(e) de procéder à un examen externe indépendant de la qualité du travail de la Division. Le Comité a toutefois été informé que ces propositions n'avaient pas été entérinées par le Secrétaire général en raison de la situation financière de l'Organisation. En conséquence, le BSCI a indiqué que la Division devrait réduire le nombre de ses évaluations en fonction des ressources disponibles, d'autant plus qu'elle sera peut-être aussi contrainte de laisser deux postes d'administrateur(trice) vacants en 2020 en raison du plafond des dépenses de personnel fixé eu égard à la situation financière.

**28. Compte tenu des réformes en cours et de la grande importance accordée au Programme de développement durable à l'horizon 2030, on ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a à renforcer les capacités d'évaluation. Le Comité estime que la Division de l'inspection et de l'évaluation doit disposer de moyens plus importants pour pouvoir s'acquitter efficacement de son mandat. Dans le contexte des réformes actuelles, qui pourraient obliger le BSCI à changer ses méthodes de travail, et compte tenu de la situation actuelle, le Comité craint donc que la Division ne soit pas en mesure de s'occuper de l'ensemble des domaines à haut risque recensés dans son plan de travail et d'entreprendre l'indispensable examen externe de la qualité.**

### **Sous-programme 3 Investigations**

29. Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 au titre du sous-programme 3 (Investigations) s'élève à 5 689 400 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 242 100 dollars (soit 4 %) par rapport au montant du crédit ouvert en 2019 (5 447 300 dollars). L'augmentation nette du montant des ressources inscrites au budget ordinaire s'explique principalement par la proposition de créer trois emplois de temporaire (autre que pour les réunions). Le nombre de postes (33) reste inchangé (voir tableau 1).

30. Lors de son examen, le Comité a été informé à nouveau que la Division des investigations continuait de prendre des mesures pour remédier à ses problèmes récurrents, notamment ceux touchant le recrutement et la rétention du personnel. Selon le BSCI, le taux de vacance des postes inscrits au budget du compte d'appui (au 31 mars 2019) est tombé à 14,5 %, tandis que celui des postes relevant du budget ordinaire a fortement augmenté pour s'établir à 24,2 %, en partie parce que trois postes d'administrateur(trice) n'ont pas été pourvus compte tenu de l'application du plafond des dépenses de personnel qui a été fixé eu égard à la situation financière actuelle.

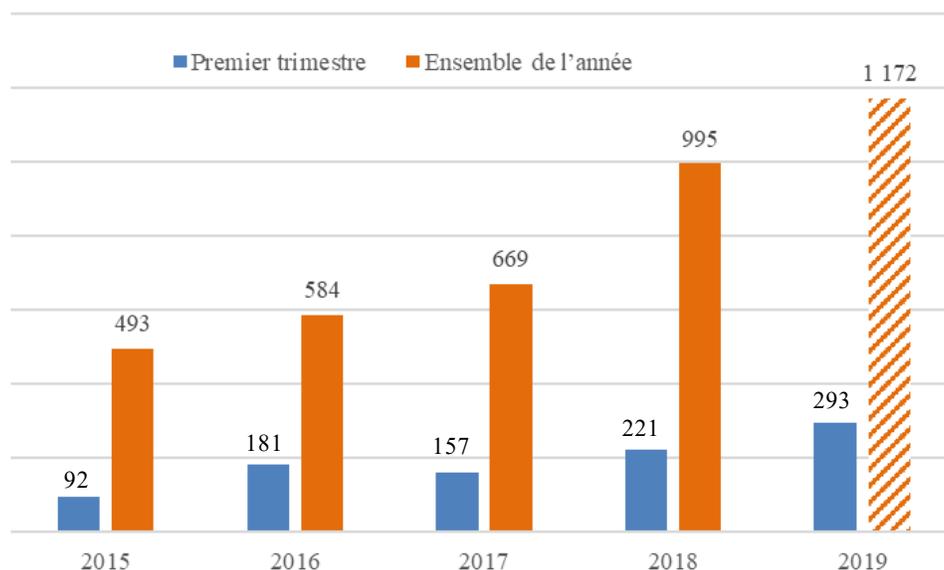
31. Par ailleurs, le Comité a appris que la durée moyenne des investigations continuait de diminuer : il fallait, au premier trimestre de 2019, moins de 11,5 mois pour mener à bien une investigation, contre 23 mois en 2011. **Le Comité note que le délai de 11,5 mois reste supérieur à l'objectif de six mois fixé par la Division des investigations. Il recommande donc que, pour continuer d'améliorer son efficacité et contribuer à renforcer l'application du principe de responsabilité, le BSCI procède à une évaluation de ses procédures d'investigation afin d'en réduire davantage la durée moyenne.**

### **Analyse des tendances et planification des travaux de la Division des investigations**

32. Au cours de ses délibérations, le Comité a reçu des analyses de l'évolution des activités de la Division des investigations. Selon le BSCI, celles-ci ont servi de base à l'établissement du plan de travail pour 2020. Le Comité s'est notamment penché sur le nombre d'affaires dont la Division a été saisie pour enquête, et a été informé que

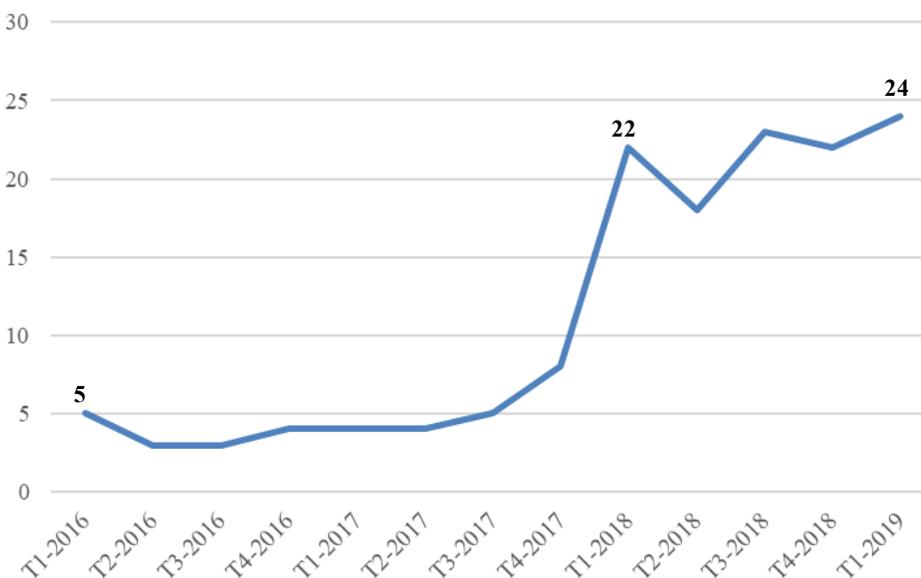
les chiffres témoignaient d'une tendance à la hausse depuis 2015. Si un tel rythme se poursuit, la Division devrait avoir reçu 1 172 affaires sur l'ensemble de 2019, contre 995 en 2018 (voir figure III).

Figure III  
Analyse de l'évolution du nombre d'affaires reçues par la Division des investigations



33. En ce qui concerne les plaintes pour harcèlement sexuel, le Comité a été informé que 24 plaintes avaient été transmises au premier trimestre de 2019, contre 5 au premier trimestre de 2016. Comme le montre la figure IV, la plus forte augmentation a été enregistrée au premier trimestre de 2018, où 22 affaires ont été signalées, soit trois fois plus qu'au cours du trimestre précédent (7 plaintes).

Figure IV  
Nombre de plaintes pour harcèlement sexuel



## Déficit de capacités

34. Au vu de ces tendances, le Comité a été informé que le BSCI avait soumis au Contrôleur les propositions suivantes : a) la création d'un poste d'enquêteur(trice) (P-3) et d'un poste d'assistant(e) aux investigations [agent des services généraux (Autres classes)] à la Section des normes et de l'appui opérationnels du Bureau des investigations de New York ; b) l'affectation de ressources supplémentaires (100 000 dollars) au titre des voyages effectués dans le cadre des enquêtes sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement à caractère sexuel ; c) le recours aux services d'un consultant (144 000 dollars) chargé de procéder à un examen externe indépendant de la qualité du travail de la Division des investigations, sur la recommandation du Comité ; d) le recours aux services d'un consultant (17 000 dollars) chargé de définir les objectifs d'un nouveau système de gestion des dossiers, en remplacement de GoCase.

35. Le Comité a également été informé que, parmi les demandes formulées, le Secrétaire général pouvait uniquement approuver : a) le transfert d'un poste de fonctionnaire chargé(e) de la formation (P-4) de Vienne à New York et d'un poste d'enquêteur(trice) principal(e) (P-5) de New York à Nairobi ; b) la création à Vienne de trois emplois de temporaire (autres que pour les réunions) dont les titulaires seront chargés d'enquêter sur les plaintes pour harcèlement sexuel.

36. Le Comité a demandé au BSCI de lui soumettre une étude d'impact concernant l'incidence que la non-obtention des ressources initialement demandées au titre des postes et des autres objets de dépense aurait sur l'efficacité des équipes d'investigation. Dans sa réponse, le BSCI a indiqué que les travaux de la Division pour 2020 seraient entravés si elle devait continuer de laisser trois postes vacants en raison du maintien du plafond des dépenses de personnel fixé en 2019 pour faire face à la situation financière actuelle. Les postes initialement désignés à cette fin sont un poste de fonctionnaire chargé(e) de la formation, un poste à la Section des normes et de l'appui opérationnels et un poste d'enquêteur(trice) adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe. Le BSCI a indiqué qu'en l'absence d'un ou d'une fonctionnaire chargé(e) de la formation, la Division des investigations aurait du mal à s'acquitter de ses engagements, à savoir faciliter la formation aux enquêtes sur les comportements interdits, mettre en place et former des unités spéciales d'investigation, apprendre aux enquêteurs nationaux à mener des enquêtes sur les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ainsi qu'élaborer et dispenser une formation aux techniques d'entretien en vue de la réalisation des objectifs de l'Organisation concernant l'amélioration, à l'échelle du système, des enquêtes relatives au harcèlement sexuel.

37. Le BSCI a également relevé que le fait de ne pas doter en effectifs la Section des normes et de l'appui opérationnels mettrait à mal les effets positifs attendus des postes supplémentaires dont l'inscription au budget de la Division des investigations au titre du compte d'appui avait été approuvée pour l'exercice biennal 2018-2019 et accroîtrait la pression sur une équipe déjà très occupée et sollicitée.

**38. Le Comité salue l'action menée par le BSCI pour réduire le taux élevé de vacance de postes de la Division des investigations. Le Comité estime que, malgré la situation financière actuelle, l'Organisation doit pouvoir compter sur une Division des investigations forte et responsable si elle veut atteindre l'objectif de renforcement du principe de responsabilité qu'elle s'est fixé dans le cadre de la réforme engagée. Outre les ressources déjà approuvées par le Secrétaire général, le Comité appuie la demande de ressources destinées à la réalisation de l'examen externe tant attendu de la Division des investigations. Le Comité n'ignore pas non plus que la Division a rencontré de grandes difficultés du fait de l'existence de postes vacants. La poursuite du gel de ces postes étant susceptible d'avoir des répercussions plus importantes encore sur l'efficacité de la Division, le Comité appelle à un règlement rapide de cette question.**

### C. Appui au programme

39. Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 au titre de la composante Appui au programme, qui s'élève à 1 353 700 dollars, doit permettre de couvrir les dépenses afférentes à sept postes et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019.

### III. Conclusion

40. Les membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit seraient reconnaissants à l'Assemblée générale de bien vouloir examiner le présent rapport et de prendre note des observations et recommandations qu'il renferme.

La Présidente du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit  
(Signé) Patricia X. **Arriagada** Villouta

La Vice-Présidente du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit  
(Signé) Natalia A. **Bocharova**

Membre du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit  
(Signé) Maria Gracia M. Pulido **Tan**

Membre du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit  
(Signé) Richard Quartei **Quartey**

Membre du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit  
(Signé) Janet **St. Laurent**

## Annexe I

### Liste provisoire des missions d'audit prévues en 2020 portant sur les entités financées au titre du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires

#### Section africaine de l'audit

##### *Budget ordinaire*

1. Audit des services de traduction et d'interprétation destinés au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (MIFRTP) à La Haye (Pays-Bas) et à Arusha (République-Unie de Tanzanie)
2. Audit du recrutement et de la gestion des vacances de poste au MIFRTP
3. Audit de la gestion des achats et des marchés au MIFRTP
4. Audit des installations de détention du MIFRTP à La Haye et à Arusha
5. Audit du processus de recrutement à l'Office des Nations Unies à Nairobi, au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et au Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
6. Audit de la gestion des services de l'Office des Nations Unies à Nairobi relatifs aux relations avec le pays hôtes

##### *Ressources extrabudgétaires*

1. Audit des unités de coordination régionale du secrétariat de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
2. Audit du Bureau régional du PNUE pour l'Asie occidentale
3. Audit de la planification stratégique, du suivi et de l'évaluation au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
4. Audit du programme Financement, technologie et renforcement des capacités au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
5. Audit du sous-programme 2 (Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions) du chapitre 15 (Établissements humains) du projet de budget-programme pour 2020
6. Audit du sous-programme 4 (Prévention et gestion efficaces des crises urbaines) du chapitre 15 (Établissements humains) du projet de budget-programme pour 2020
7. Audit du Bureau régional d'ONU-Habitat pour les États arabes
8. Audit du Bureau régional d'ONU-Habitat pour l'Amérique latine et les Caraïbes

#### Section européenne de l'audit

##### *Budget ordinaire*

1. Audit des demandes d'indemnisation au titre de l'assurance-maladie à l'Office des Nations Unies à Genève
2. Audit de la structure de l'Office des Nations Unies à Genève

3. Audit du Centre d'assistance à la clientèle de l'Office des Nations Unies à Genève
4. Audit des voyages à l'Office des Nations Unies à Genève
5. Audit des ressources humaines à la Division de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Genève
6. Audit de la gestion axée sur les résultats à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
7. Audit du sous-programme 1 (Mondialisation, interdépendance et développement) du chapitre 12 (Commerce et développement) du projet de budget-programme pour 2020
8. Audit des modalités de lancement, d'examen et d'approbation des projets de coopération technique de la CNUCED
9. Audit de la gestion des projets et des programmes à l'École des cadres du système des Nations Unies
10. Audit des prestations dues au personnel à l'Office des Nations Unies à Vienne
11. Audit de la gestion du matériel à l'Office des Nations Unies à Vienne

#### *Ressources extrabudgétaires*

1. Audit des opérations menées dans le cadre du Programme opérationnel pour les applications satellitaires
2. Audit du Programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
3. Audit des activités de collecte de fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
4. Audit des services d'appui administratif aux présences sur le terrain et aux divisions organiques du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
5. Audit du partenariat entre le HCDH et le Département des opérations de paix
6. Audit des activités de collecte de fonds et de mobilisation des ressources du Centre du commerce international

#### **Section des missions spéciales**

##### *Ressources extrabudgétaires*

1. Audit de la gestion des fonds d'affectation spéciale au HCDH
2. Audit de la gestion des fonds d'affectation spéciale à la Commission économique pour l'Afrique
3. Audit de la gestion des fonds d'affectation spéciale à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
4. Examen de la gestion des partenaires d'exécution au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

## **Section de l'audit de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies**

### *Ressources extrabudgétaires*

1. Audit des contrôles internes mis en œuvre dans le Système intégré d'administration des pensions
2. Audit de la mise en œuvre du progiciel de gestion de la relation client
3. Audit de la gouvernance et de la gestion des données et de la production de rapports au Bureau de la gestion des investissements
4. Audit de la gestion actif-passif à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
5. Audit des aspects opérationnels de l'informatique et des communications au secrétariat de la Caisse des pensions
6. Audit de la sécurité informatique au Bureau de la gestion des investissements

## **Section de l'audit informatique**

### *Budget ordinaire*

1. Audit de la gouvernance, du fonctionnement et de la sécurité des systèmes informatiques à la CEPALC
2. Audit du système de traitement des demandes d'autorisation de voyage (système TRIP) au Département de la sûreté et de la sécurité
3. Audit des applications de gestion cruciales du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences
4. Audit complet des services informatiques
5. Audit du projet du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences concernant le *Journal des Nations Unies*, ainsi que l'application et le site Web correspondants

## **Section de l'audit des activités des bureaux extérieurs**

### *Budget ordinaire*

1. Audit du sous-programme 2 (Services d'information) du chapitre 28 (Communication globale) du projet de budget-programme pour 2020
2. Audit du sous-programme 7 (Activités sous-régionales de développement) du chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique) du projet de budget-programme pour 2020
3. Audit des principaux projets de construction et d'aménagement à la Commission économique pour l'Afrique
4. Audit des principaux projets de construction et d'aménagement à la CEPALC
5. Audit de la gestion des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté, du financement du développement et des projets de coopération technique connexes à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
6. Audit du sous-programme 5 (Désarmement régional) du chapitre 4 (Désarmement) du projet de budget-programme pour 2020
7. Audit de la gouvernance au Bureau des Nations Unies pour les partenariats

*Ressources extrabudgétaires*

1. Audit du sous-programme 1 (Appui aux mécanismes intergouvernementaux et coordination au service du développement durable) du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du projet de budget-programme pour 2020
2. Audit du sous-programme 5 (Population) du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du projet de budget-programme pour 2020
3. Audit du Service de l'élaboration des politiques et des études du Bureau de la coordination des affaires humanitaires
4. Audit du Service de l'appui aux interventions d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires
5. Audit de la gestion du Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance en cas de catastrophe
6. Audit du contrôle financier dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays du Bureau de la coordination des affaires humanitaires
7. Audit du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Bureau de la coordination des affaires humanitaires
8. Audit du mécanisme de gouvernance du système des coordonnateurs résidents
9. Audit des activités des coordonnateurs résidents

**Section de l'audit des activités du Siège***Budget ordinaire*

1. Audit de la gestion des grandes conférences au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences
2. Audit du système de planification et d'entreposage à l'échelle mondiale du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences
3. Audit de la gestion des congés et des états de présence au Siège de l'Organisation des Nations Unies
4. Audit de la gestion des congés de maladie par la Division des services médicaux
5. Audit de l'efficacité des opérations bancaires mondiales au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
6. Audit de l'efficacité de la procédure non formelle d'administration de la justice
7. Audit de la gestion des opérations de protection rapprochée au Département de la sûreté et de la sécurité
8. Audit du processus d'évaluation et de suivi de l'application des politiques et directives en matière de sécurité au Département de la sûreté et de la sécurité
9. Audit de l'efficacité des rapports d'enquête établis par les agents de la sécurité sur le terrain
10. Audit du système de mesure de la performance au Bureau des affaires juridiques
11. Audit du recours à des consultants au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
12. Audit de la gestion administrative du Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies

## **Bureau de l'auditeur résident au Koweït**

### *Budget ordinaire*

1. Audit du règlement des sommes dues aux fournisseurs au Bureau d'appui commun de Koweït, à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)
2. Audit du versement de l'indemnité pour frais d'études au Bureau d'appui commun de Koweït
3. Audit de la gestion des marchés à la MANUA
4. Audit des activités de la MANUA en matière de sûreté et de sécurité
5. Audit de la gestion du groupe de gardes des Nations Unies à la MANUI
6. Audit des activités de la MANUI en matière de sûreté et de sécurité
7. Audit du versement de la prime de risque à la MANUA et à la MANUI
8. Audit du recrutement de personnel recruté sur le plan international à la MANUA et à la MANUI

## **Service de vérification des comptes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**

### *Ressources extrabudgétaires*

1. Audit des procédures de planification stratégique et d'allocation des ressources au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
2. Mission de conseil relative à certains aspects du processus de gestion du changement au HCR
3. Mission de conseil relative aux progrès accomplis par le HCR dans la mise en œuvre de l'initiative de gestion des risques 2.0
4. Audit des mécanismes et pratiques de prévention de la fraude au HCR
5. Audit de la gestion des dossiers et des archives au HCR
6. Audit des activités de collecte de fonds au HCR
7. Audit des dispositifs relatifs à la santé et à la protection sociale du personnel en place au HCR
8. Mission de conseil relative aux progrès accomplis par le HCR dans la mise en œuvre de sa stratégie 2016-2021 pour les populations (« People Strategy »)
9. Mission de conseil relative aux progrès accomplis par le HCR dans la mise en œuvre de la version révisée du système et des procédures de gestion axée sur les résultats
10. Audit thématique de la transversalisation des questions d'âge, de diversité et de genre dans les programmes sur le terrain
11. Audit du processus d'ouverture et de clôture des bureaux extérieurs
12. Audit thématique des projets de construction dans les opérations du HCR sur le terrain
13. Audit des activités régionales du HCR en Afrique australe
14. Audit des activités régionales du HCR au Panama

15. Audit du Bureau régional du HCR en Chine
16. Audit des activités du HCR dans le nord de l'Iraq
17. Audit des activités du HCR au Burkina Faso
18. Audit des activités du HCR au Mozambique
19. Audit des activités du HCR au Bangladesh
20. Audit des activités du HCR au Kirghizistan
21. Audit des activités du HCR au Sri Lanka
22. Audit des activités du HCR au Maroc
23. Audit des activités du HCR en Ouganda
24. Audit des activités du HCR en Algérie
25. Audit des activités du HCR en Jordanie
26. Audit des activités du HCR au Libéria
27. Audit des activités du HCR au Soudan
28. Audit des activités du HCR au Népal
29. Audit des activités du HCR en Égypte
30. Audit des activités du HCR au Mali

## Annexe II

### Plan de travail 2020-2021 de la Division de l'inspection et de l'évaluation relatif à l'évaluation des programmes relevant du budget ordinaire

<i>Missions pour 2020</i>	<i>Date de publication prévue</i>
1. Département des affaires économiques et sociales	27 mars 2020
2. Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	27 mars 2020
3. Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique/NEPAD	27 mars 2020
4. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	27 mars 2020
5. Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix	27 mars 2020
6. Inspection de la fonction d'évaluation à l'ONU-Femmes	31 décembre 2019
7. Examen de l'application des recommandations formulées par le BSCI dans le cadre de l'évaluation du MIFRTP	27 mars 2020
8. Cinq examens triennaux de l'application des recommandations formulées dans le cadre des évaluations du Département des affaires politiques, de la CEE, de la CESAO, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du HCR et de l'UNRWA	27 mars 2020
<i>Missions prévues pour 2021</i>	<i>Date d'achèvement</i>
1. Bureau de la coordination des affaires humanitaires	22 mars 2021
2. ONU-Habitat	22 mars 2021
3. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	22 mars 2021
4. HCDH	22 mars 2021
5. Inspection de la fonction d'évaluation au HCR	22 mars 2021
6. Évaluation thématique de la coordination des efforts à l'échelle du système des Nations Unies et de l'appui à la réalisation des objectifs de développement durable (Cabinet du Secrétaire général et Bureau de la coordination des activités de développement)	22 mars 2021
7. Système des coordonnateurs résidents	22 mars 2021
8. Rapports biennaux sur le renforcement du rôle de l'évaluation et l'application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale, et sur le tableau de bord des évaluations	22 mars 2021

*Abréviations* : CEE, Commission économique pour l'Europe ; CESAO, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; MIFRTP, Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux ; NEPAD, Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ; HCDH, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; BSCI, Bureau des services de contrôle interne ; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; ONUDC, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; UNRWA, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.